

COMPTE RENDU REUNIONS DE BASSIN CPE - 2018-2019

BASSIN : 28

Date : 15/11/2018

Réunion n°: 1

**Rédigé par : CHARLOTTE FERRON
ET CAROLINE BON**

Taux de participation :
46.6% (malgré deux formations
devoirs faits en parallèle)

Relevé de conclusions		
<p>Ordre du jour matin:</p> <p>Prise en charge des élèves intellectuellement précoces</p>	<p>Les éléments à retenir :</p> <p>Il n'existe pas un profil d'EIP, il faut être attentif à différents signes. L'EIP n'est pas obligatoirement un élève brillant. Des aménagements peuvent être mis en place dans le cadre d'un PAP (après visite psyEN et médecin scolaire)</p>	<p><u>Intervenant (s) :</u> Monsieur Olivier, référent EIP28</p>
<p>Ordre du jour après-midi :</p> <p>Devoirs faits/ Stage de réussite (levier pour assurer une liaison collège lycée)</p>	<p>Les éléments à retenir :</p> <p>Le dispositif devoirs faits doit être travaillé avec tous les membres de la communauté éducative afin de créer du lien entre ce qui est fait en classe et dans le dispositif. Une réflexion plus commune sur le travail donné à la maison (consignes, attentes) peut également être menée en conseil pédagogique.</p>	<p><u>Intervenant (s) :</u> Monsieur Pontillon, IA-IPR EVS Monsieur Elleaume, Principal du collège Victor Hugo</p>

Annexes : *(liste des pièces jointes)*

Synthèse de l'intervention de Monsieur Olivier envoyée à tous les collègues.

Mutualisation : (fiches actions diffusées sur site CPE à joindre au compte rendu)

- Production fiche(s) action (s) : /
- Thèmes : /
- Nombre : /

Perspectives prochaine Réunion :

Réunion au sein de la MDA de Dreux, les collègues sont très favorables à la découverte des structures avec lesquelles nous travaillons.